Le nommé Henri Maertens, âgé de 14 ans, demeurant à Coudekerque-Branche, a eu la jambe droite fracturée par la chute d'un ballot de tabac.

Une rixe. — Hier après-midi, une rixe a éclaté sur le môle 3 du bassin de Freycinet, entre les nommés Jules T... et Alfred D... Le motif de cette rixe est de la nature de la question de travail.

On ignore en tournée les 4 séparés et leur a dressé chacun un procès-verbal.

Transfert à Dunkerque de deux voleuses

Les sœurs Castier, inculpées de divers vols, commis à Sangatte (Pas-de-Calais) et mises en état d'arrestation par l'ordre du parquet de St Omer, sont arrivées cet après-midi à Dunkerque, pour répondre à d'autres vols relevés à leur charge, qu'elles auraient accomplis dans notre arrondissement.

Les formalités d'usage, ces deux femmes ont été écrouées à la maison d'arrêt.

Elles viendront prochainement s'expliquer devant le juge d'instruction.

Les concerts du 16. — En raison de l'abaissement de la température, la musique du 110e régiment d'infanterie suspendra ses concerts du Parc de Rosendaël jusqu'au nouvel ordre.

Accidents. — En effectuant sa sortie hier matin, le steamer anglais *Windsor*, qui se rendait à Cardiff, a buté sur le quai de Freycinet, auquel il a occasionné quelques dégâts.

Ce steamer qui a eu son étrave endommagée, a continué son départ.

Sinistre travailleur en mer. — Il a été recueilli en mer à 15 milles au Nord de Gravelines, un fût en bois étai contenant environ 100 litres d'huile de lin portant les marques ci-après.

Sur un fond c. Fonnier Co et sur l'autre fond A. F. R. J. n° 30.

Le fût est déposé au poste des douanes du Petit Fort Philippe.

LE DRAME
de MALO-les-BAINS

Confrontation retardée

Bien que l'état de la demoiselle Juliette Dewolf, la victime de Proyvost et de Boechie soit des plus satisfaisants, la confrontation avec ses jeunes meurtriers n'aura pas lieu avant quelques jours d'ici, afin de ne pas trop fatiguer cette jeune fille en lui faisant supporter une confrontoire qui lui ferait éprouver des émotions pénibles.

Après la secousse terrible qu'elle vient de subir à son âge, il est prudent d'attendre son complet rétablissement.

Quant aux jeunes assassins, ils continuent à se bien reposer à la maison d'arrêt où ils se remémorent à loisir les multiples péripéties de leur incroyable voyage pédestre de Dunkerque à Compiègne.

Ils seront plus frais — et plus propres aussi — pour se présenter devant leur victime et M. Taillandier, chargé d'instruire leur affaire criminelle.

Leurs aveux étant complets, s'il n'y a réellement pas d'affaires de cambriolage relevée à leur charge, l'instruction du crime de Malo sera promptement terminée et, on ce cas, ils ne tarderont pas à être traduits devant le tribunal correctionnel.

Pour le moment, ces jeunes gredins ne sont qu'inculpés de coups et blessures volontaires.

Ils seront vraisemblablement condamnés à être internés dans une maison de correction spéciale jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.

Si malheureusement, leur victime était morte des coups de hache que Provoost et Boechie lui ont portés, les jeunes criminels auraient été déférés aux assises et c'est la peine capitale qui leur revenait, malgré leur jeune âge.

Il paraît certain que c'est grâce à son abondante chevelure de la demoiselle Dewolf, qui l'a préservée d'un coup mortel.

Autrement, les tranchants des haches eussent sans nul doute occasionné la mort.

Par bonheur, il n'en fut pas ainsi pour la victime.

Attendons-nous à voir des débats mouvementés, lorsque viendra cette audience correctionnelle.

Un triple sauvetage
A BOURBOURG

Encore un accident de voiture qui a failli occasionner la mort de trois personnes.

Dans la soirée du 8 courant, vers 7 heures, un triple sauvetage a été accompli dans les circonstances suivantes, au hameau de Bistade, près de Bourbourg.

Trois personnes se trouvaient dans une voiture qui suivait le chemin de halage de St-Nicolas à la Bistade, lorsque tout-à-coup le conducteur, lâchant les rênes du cheval, celui-ci s'y embarrassa, se cabra et se jeta dans l'Aa.

Aux cris poussés par les trois personnes, un batelier, M. François Leleu, âgé de 63 ans, et son fils Eugène, âgé de 35 ans, se portèrent à leur secours à l'aide d'un canot.

Après de grandes efforts, les trois personnes purent être sauvées. Les bateliers voulurent encore retirer le cheval.

L'un d'eux se jeta à l'eau et coupa les harnais pour rendre la liberté à l'animal, qui parvint à gagner la berge.

Grâce à l'aide des voisins accourus, on put également retirer la voiture.

Il est à noter que, à part des dégâts matériels.

Nous ne saurions trop féliciter les braves sauveteurs, Leleu père et fils pour leur bel acte de courage et d'abnégation, accompli dans de périlleuses conditions.

Nous espérons que ces devoués citoyens recevront de haut lieu une récompense bien méritée.

UN MARI BRUTAL
A BOURBOURG-CAMPAGNE

Le nommé Sagot Alfred, 47 ans, journalier à Bourbourg-Campagne, est un mari qui exerce ses droits d'époux en caressant l'échine de sa femme, Pichon Pyrosse, âgée de 42 ans, à coups de pied et de poing.

Il y a un mois environ, la malheureuse femme dut pour échapper aux mauvais traitements que lui faisait subir son mari, se réfugier chez son fils, où elle habite depuis cette époque.

Hier, étant allée au domicile conjugal chercher un peu de nourriture pour lui restant, elle se croisa au retour avec son mari ; celui-ci, furieux à la vue du sac de charbon que portait sa moitié, lui intima l'ordre de le retourner chez lui.

Il était à ce moment sur la route qui conduit de Coppenaxfort à Bourbourg-Campagne, en face du cabaret Wollemaire.

Avant que la femme eut pu lui prendre et le temps de s'y recommaître, elle était empoignée par son peu tendre époux qui la terrassa à diverses reprises, le roussi de coups de pied et de poing.

Le brutor allait assommer la pauvre femme, si Louis Wollemaire n'était accouru à son secours.

Après s'être interposé, Mollemaire put faire lâcher prise au forcené qui s'acharnait avec rage sur sa victime.

Interpellé par les gendarmes chargés d'ouvrir une enquête, Sagot leur déclara : « que sa femme était une ivrogresse ; qu'elle vendait tout pour boire ».

Cette allégation semble fausse. Mais en revanche, il est certain que Sagot a déjà subi trois condamnations, *dont deux pour coups et blessures à sa femme.*

Cette personne porte plusieurs ecchymoses, des suites des coups reçus.

Prochainement, le tribunal correctionnel se chargera d'allouer à Sagot la peine qu'il convient pour sa brutalité.

Bourbourg-Campagne. — *Combats de coqs.* — Dimanche prochain, nos vaillants coqueleurs de Bourbourg et des environs vont ouvrir la série de leurs traditionnels combats de coqs. Un effet une magnifique partie s'organise pour dimanche prochain à 2 heures chez M. Joseph Jansseone, faubourg de l'Ecluse. Des paris importants sont déjà engagés, et comme les années précédentes nous prédisons qu'une foule considérable y donnera rendez-vous et s'y amusera agréablement.

Délit de pêche. — Procès-verbal a été dressé aux nommés Casmulck Desiré, âgé de 16 ans et Buttorck Edouard, pour avoir pêché dans le watergand avec un engin prohibé.

La grave affaire de mœurs de Wormhoudt
(Nouveaux détails).

Nous avons relaté les actes ignobles dont s'est rendu coupable le sieur Wils Jules-Pierre, 36 ans, sur la jeune Juliette-Marie Byache, âgée de 10 ans, demeurant avec sa mère à Wormhoudt.

L'enquête ouverte sur cette grave affaire se poursuit toujours. Mais comme Wils avait longuement vécu en concubinage avec la mère de la victime qu'il a quittée depuis un mois pour vivre maritalement avec une femme Monchie, habitant à Merckeghem, on eut pu croire à une histoire de chantage de la part de la veuve Verleene qui, certainement devait être au courant des attentats commis par son ex-amant sur son enfant.

Il est même probable que si cet individu ne l'avait quittée, elle se serait bien gardée d'en informer la justice.

Afin de se rendre un compte exact de ce qui s'était passé, la gendarmerie opéra une descente au domicile de la veuve Verleene, sitée à 200 mètres de la route nationale, à l'endroit dit : *La Kruelle*, à Wormhoudt.

Cette maison est attenante à deux autres, placées sur le même alignement, elle comprend deux pièces : une cuisine de 16 mètres carrés environ, contenant le lit de la veuve Verleene ; une petite chambre de 4 mètres carrés dans laquelle se sont perpétrés les attentats de Wils.

Dans cette pièce se trouve deux lits, placés parallèlement l'un à l'autre.

Or, il fut établi que le jeune Jérémie Byache, âgé de 8 ans, qui prétendait avoir vu Wils se livrer sur sa sœur à l'acte odieux que l'on sait, ne s'était pas trompé.

La porte qui sépare les deux pièces fut placée telle qu'elle était à ce moment-là et, en reconstituant la scène, les gendarmes constatèrent que les déclarations des enfants n'étaient malheureusement que trop exactes.

Dans notre avant-dernier numéro, nous avons dit que Wils devait être arrêté depuis le matin.

Lorsque les gendarmes se transportèrent à Merckeghem procéder à son arrestation, ils apprirent que ce triste sire, habitait à Bergues depuis quinze jours, rue de Pinsens, 6, toujours en compagnie de sa nouvelle concubine.

Au moment où paraîtront ces lignes, Wils sera sans doute sous les verrous.

Saint-Pierrebrouck. — *Un cheval et cadavre dans un watergand.* — Hier, M. D., cultivateur, retournait en voiture à son domicile, lorsqu'arrivé à l'endroit dit le *Vert Siffler*, il remarqua une voiture de saltimbanques. Tout à coup son cheval eut peur, se cabra et se jeta dans le large watergand bordant la route.

Il fallut l'intervention de plusieurs personnes pour retirer le cheval et le cabriolet. M. D... en fut quitte pour un bain froid.

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

Avion-près-Lens. — Dans sa dernière réunion le conseil de cette commune a procédé au renouvellement de son bureau qui se trouve composé comme suit :

MM. Octave Pellier, juge de paix, président ; Clément Dumontel, vice-président ; Louis Buchet, secrétaire ; Aime Decrombecque, trésorier ; et membres : MM. Eugène Delcourt, Denis Dépret, Decombecque-Darras, Dievart-Parmentier, Theophile Lefebvre et François Vivet.

M. Auguste Douchet, brasseur qui avait été désigné à une forte majorité pour faire partie du bureau a déclaré en humoriste ce que regrettent les socialistes qui voulaient en cette circonstance donner une preuve de leur sympathie à leur ami.

Sallau. — Le nommé Francois Chemait, ouvrier mineur à Noyelles-sous-Lens, a la manie de jeter des pierres dans les fenêtres de Arthur Pichon, mineur à Sallau, avec qui il est en descord. Quelque avant déjà été condamné pour ces faits, cet individu incorrigible, il y a quelques jours encore, lancé des briques qui ont brisé les carreaux de vitre de la chambre à coucher de Pichon.

La gendarmerie a dressé procès-verbal.

Hénin-Liétard. — Le banquet annuel de l'Union municipale d'Hénin-Liétard aura lieu dans la salon de l'hotel Lompret, le dimanche 9 février prochain. Nous croyons savoir que la commission de cette société se propose de ne rien négliger pour rendre cette fête attrayante.

— Ci-dessous le mouvement de la population d'Hénin-Liétard pendant l'année 1895. — Naissances 144. — Decès 305 et mariages 109 — soit en plus sur l'année 1894, 8 naissances, 89 décès et 4 mariages.

Il est à constater que dans la ville d'Hénin-Liétard le nombre des naissances a toujours été moindre que pas un seul divorce n'a eu lieu dans le courant 1895. Puisse-t-il en être de même longtemps encore pour le grand bien de cette commune.

Avion. — Pour le dimanche 19 janvier à 4 heures du soir, la société « *La Jeunesse d'Avion*, organise un concert qui aura lieu dans la salle de l'Elysée.

Les organisateurs se sont assuré le concours de MM. Lévique, saxophone-alto, sous-chef de la grande Harmonie des mines de Liévin, Deprez, basse chantante, Varson, trombiste, premier prix du Conservatoire de Lille, Brohles vocoliste, Marol, chanteur comique et Pruvost pianiste à Liévin.

En outre la société Française de la « Jeunesse d'Avion » se produira dans plusieurs scynettes et opérettes bouffes.

Pendant le concert une quête sera faite pour l'érection d'un monument à la mémoire des enfants d'Avion, morts pour la Patrie.

Un bal clôturera cette soirée.

Lens. — Mercredi dans la matinée des voleurs se sont introduits dans la chapelle de l'hospice où ils ont enlevé la croix placée au sommet du tabernacle. Cette croix qui mesure soixante centimètres de hauteur est d'une assez grande valeur. On présume que ce vol a été commis entre hier et dix heures du matin, l'entrée étant pendant l'ouverture de la chapelle.

Fouquières-les-Béthune. — F. Il... né à Gouy-en-Artois, 24 ans, marié, a deux enfants, séparé de son mari et Maria Pecquenor, née à Auchel, 17 ans, servante chez M. Saguier, horticulteur à Fouquières-les-Béthune, ont été arrêtés mercredi soir et conduites à la prison de Béthune pour vol de deux billets de banque de 50 francs au préjudice de leur maître. Elles avaient déjà dépensé la plus grande partie de l'argent volé à l'achat de linge et de vêtements quand on s'est aperçu de la disparition des deux billets.

Molinghem. — On a volé une montre en nickel chez M. Florent-Vasseur à Molinghem.

Billy-Montigny. — Un coup de bronette et une cuve ont été volées au préjudice de M. Edouard Tabary, ouvrier macon dans une maison en construction à Billy-Montigny.

SAINT-OMER

Touring-Club de France. — Un poste de secours du Touring-Club de France, va être installé à Buysenghem-les-Seningham, chez M. Pawlicer-Evrard, débitant, route de Saint-Omer à Boulogne.

Le bolée du pharmacien, que de la générosité de M. Liberselle, pharmacien à St-Omer.

Aire-sur-la-Lys. — *Livraisons des tabacs.* — 16 janvier. — Thérouanne, Serques, Molle, Tilques, 17 — Houlle,
17 et 18 — Eperlecques.
18, 20, 21 — Blendecques.
22 et 23 — Rauuets.
23 — Coyecques.
24 — Fléchin — Valfart, Herbelles, Clarques, Esques
24, 25 et 27 — Roquetoire.
27 — Quiestède, Recquinghem, Wittes.

Leulinghem-lez-Etréhem. — La gendarmerie a dressé procès-verbal contre une mendiante qui, après s'être introduite dans une dépendance de l'habitation de M. Castelnot, cabaretier, a fait couper le pétrole qui se trouvait dans un tonneau sur un tas de charbon, avec l'intention, croit-on, d'y mettre le feu plus tard.

Cette mendiante ne jouit plus de la plénitude de ses facultés mentales.

Le dommage causé à M. Castelnot s'élève à une cinquantaine de francs.

CALAIS

Abus de confiance. — La police a procédé à l'arrestation du nommé L. B..., 28 ans, demeurant rue Racine n° 12, pour abus de confiance envers son patron M. Monzo, marchand de bois, rue Gambetta.

Sur la Place d'Armes. — Les préparatifs de la foire qui doit s'ouvrir sur la Place d'Armes le 22 janvier, marchent activement.

La construction des cirques Lenka commencée mardi, et depuis hier matin les marchands forains ont fait commencer le montage de leurs chapiteaux.

La foire de Calais-Nord promet d'être très brillante.

On annonce l'arrivée de la grande ménagerie Pezon.

Sur la Place de la République, la foire de Calais-Sud, qui se tient actuellement Place de la République, bat son plein. Le cirque des Singes (84 artistes 4 à pattes), Les gondoles russes, le tir de précision de M. Fourdinier, attirent chaque jour une foule de promeneurs.

— Il y a environ 4 mois, un spéculateur venait louer à bail la Place de la République.

Après y avoir fait faire de grandes transformations, ce monsieur arrivé samedi avec une troupe d'élite, pour y donner des bals masqués, genre « Folies-Bergères ».

On avait même installé une salle de jeu, dans laquelle se trouvait un jeu de Petits Chevaux, mais ce jeu étant interdit, la police le fit déménager le lendemain ; et la police n'ayant pas répondu aux attractions, le spéculateur a fermé les portes depuis mardi soir.

Aujourd'hui les artistes, sans ressources pour rejourner à Paris, se trouvent dans l'obligation de donner des représentations à l'Elysée.

Hersthon. — Des voleurs restés inconnus ont enlevé à M. Louis Lefebvre, meunier à Herchem, huit hectolitres de blé dans la nuit de jeudi à vendredi.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 10 Janvier 1896

Présidence de M. Regent, juge
Ministère public : M. Desticker

LILLE

Vol. — Un dimanche du mois de décembre, Mlle Dehaque, demeurant rue du Priseur, 34, avait enveloppé dans un morceau de papier deux pièces de cinq francs et de la monnaie, formant au total une trentaine de francs.

Elle avait cache le tout derrière un tableau accroché au mur et mses cleve, de crainte des voleurs. Mais un locataire de la maison, le sieur Julien Ryngaert, âgé de 27 ans, l'avait aperçue et il n'eut rien de plus pressé que de soustraire à Mlle Dehaque le numéraire qu'elle croyait si bien à l'abri.

Ce vol vaut à Ryngaert deux mois de prison.

Une rafle de jeunes vagabonds et voleurs. — Un troupe de sept jeunes gens, dont le plus âgé n'a pas vingt ans, a été arrêtée pour de nombreux vols commis principalement chez les marchands des Halles. Six d'entre eux étaient des vagabonds ayant quitte leur famille, vivant du produit de leurs larcins et de quelques commissions qu'ils leur faisaient faire, couchant dans les maisons en construction, les chantiers ou les voitures.

M. Dufay prend la défense de l'un d'eux, le jeune Joseph Spaens, âge de 17 ans et qui en somme n'a pèche que par gourmandise en goûtant à des choses volées par ses camarades sans se connaître la provenance.

Les débats, semblent établir ce point, en tous cas le doute existerait. Spaens d'ailleurs, est très bien noté et sa famille est honorable.

Les autres prévenus se nomment : Vanderpoilden, Rossemaere, Louis Tirenz, Théophile Cousaert, Gustave Mies et Jules Egremont. Le tribunal a prononcé le défaut du dernier cité qui n'a pas comparu.

Le tribunal condamne Vanderpoilden, pour rendre son jugement à huitaine. Rotemaere a été condamné à 8 mois de prison ; Tirenz, Cousaert et Mies à 6 mois ; Egremont à un mois. Quant à Spaens il a été acquitté.

ROUBAIX

Coups et rébellion. — A la fin de décembre, le Tribunal a condamné à quelques jours de prison, en leur faisant toutefois application de la loi Bérenger, deux consommateurs de la Brasserie du Jardin Delsaye et Alexandre Nottebart, pour s'être rebellé contre un agent qui avait voulu les arrêter à la suite d'une scène dans un cabaret de la rue du Breuil. Le principal délinquant, un sieur Demeulenaere Frédéric, âgé de 25 ans, avait pris la fuite. Le Tribunal avait prononcé la disjonction de l'affaire. Demeulenaere a été arrêté et, pour coups à la cabaretière et rébellion aux agents, il a été condamné à deux mois de prison.

Vols. — Henri Lesage, âgé de douze ans, a déjà comparu trois fois pour des faits semblables pour vol. Jusqu'ici, le tribunal l'avait remis à ses parents.

Cette fois, il est prévenu de vol, à la suite de plusieurs dépositions contre lui dans les circonstances suivantes :

Le 4 décembre, il arrivait chez Mme Roussel, rue des Fondeurs, cour Vienne, 4, et lui offrait en vente des allumettes de contrebande. Sur la réponse de cette dame, qu'elle n'en avait pas besoin, le gamin se plaignait d'avoir faim.

Mme Roussel lui fit une tartine et pendant qu'il la mangeait, elle allait vaquer à ses occupations. Tout à coup elle s'apercevait de la disparition du jeune homme et du pain qu'elle avait placé sur la table, puis d'un quantaine d'enfant accrochés dans une pièce voisine.

Le samedi 30 novembre, Lesage s'était présenté chez Mme Florine Boucau pour acheter des pommes de terre. Il avait au cou un foulard neuf et, en tirant sur un autre de sa poche, il l'offrit en vente à un gamin qui était près de lui.

Mme Boucau eut des soupçons et apprit que les deux foulards avaient dû être volés chez Mme Seulbert, tailleur, rue Jacquart, 126.

Convaincu de ces vols, Henri Lesage est envoyé dans une maison de correction jusqu'à l'âge de 8 ans 1/2.

Cour d'assises du Pas-de-Calais

Les assises s'ouvriront le lundi 20 janvier présent mois à St-Omer.

A cette session seront jugés : les sieurs Paul Delique, l'assesseur de Montreuscourt dont l'affaire fut renvoyée, on se le rappelle : Ferdinand Desmoulier, le clerc d'huissier d'Arras, et Jules Desmarest, ce dernier domicilié à Sarton est inculpé de vols qualifiés.

Nouvelles à la Main

Verplumot pessimiste :

— Plus de vertu, plus de morale, plus d'honneur ! Et c'est bien naturel puisque nous vivons dans une atmosphère cestilentielle ! De grâce, Arlon nous loi, ou c'en est fait de la France !

BRULE-MAISON.

SPECTACLES et CONCERTS

Bijou-Concert. — Ce soir samedi, au *Bijou-Concert*, rue de la Bonneterie, grande soirée de gala, au bénéfice de M. Auguste Blus, le chanteur comique.

Nul doute qu'un public nombreux n'assiste à cette brillante fête.

Grand-Théâtre de Roubaix (Hippodrome). — Dureux à 2 heures ; Rideau à 8 heures.

Jeudi 16 janvier 1896,

Spectacle de gala. — Première représentation

LE ROI DE LAHORE

Grand Opéra en quatre actes et cinq tableaux
Musique de Massenet

Théâtre de Roubaix. (Rue Archimède.) — Barcaux à 8 heures 1/2 ; Rideau à 6 heures 0/0. — Dimanche 12 janvier.

LE MÉDECIN DES FOLLES

Grand drame

LE GRAND MOGOL

Opéra comique en quatre actes

PETITE CORRESPONDANCE

Willot. — Si vous avez l'intention de pourquoi, adressez-vous à un huissier.

LE FAUTEUR.

Etat-Civil de Roubaix
du 10 Janvier 1896

Naissances. — Berthe Stafyn, rue Fabert, cour Desplechin, 4 — Berthe et Les Dupréelle, rue Tilleul, cour St-Joseph, 5 — Léopoldine Lefebvre, rue Vancanneq, cour Provoust, 2 — Ernestine Dépeute, rue de Flandre, 109 — Madeleine Conard, rue la Vigne, cour Leroy, 11 — Paule Hottelart, rue d'Alsace, 35 — Gaston Pulx, rue Roubaix, 17.

Décès — Albert Dutranoy, 9 mois, quai Boulogne 3 — Edonard Bacq, 17 mois, rue St-Elisabeth, 44 — Marie Dhaigne, 11 mois, rue Tilleul, 109 — François Parmentier, 20 jours, rue Anges, cour Puis, 5 — Sophie Dansette, 69 ans, rue St-Maurice, 40 — François Ducoulombier, 22 jours, rue l'Epeule, cour Dhallain, 5 — Catherine Paris, 22 mois, rue Bernard, cour Duquesnoy, 5 — Sophie Baudoin, 74 ans, rue St-Jean — Marie Verfaverck, 5 ans, rue Jemmapes, cour Ryckewaert — Charles Desrousseaux, 42 ans, Hôtel Dieu — Alexandre Desaine, 61 ans, Hôtel Dieu.

Etat-Civil de Tourcoing
du 9 janvier 1896

Naissances. — Ivonne Bourgeis, rue Winoc Choquel — Marie et Henri Dujardin, rue de Gand — Marie Farvacque, rue Vérolles — Tonsse Delecluse, rue de Guisnes — Clément Bouche, rue d'Alsace — Achille Scherperel, rue Dolbeogue. — Emile François, rue Sacrée — Suzanne Willem, rue Blanc-Seau.

Du 10

Albert Lescroart, Chemin des Carliers. — Cecile Lemestre, rue de Roncq — Marie Vanalderweralt, sentier Castel — Madeleine Ripoton, sentier Duguesne — Louis Ouaki, rue Vérolles — Pierre Locoffier, rue de Strasbourg — Emile Tricot, aux Orions.

Décès. — Fernande Gadoyne, 11 mois, rue Capelle — Henri Prévost, 3 mois, rue du Tilleul, 121 — Camille Honore, 45 ans 10 mois, trieur, rue d'Alsace.

Du 10

Pierre Dushonnet, 68 ans 10 mois, sans profession, Petites Sœurs — Adéline Detholl, 57 ans, 8 mois, marchande d'étoffes, rue Wailly, 22 — Hortence Deprasteur, 1 ans 6 mois 22 jours, sentier du Jambon, 121 — Alphonse Longlez, 2 ans 11 mois, Pont de Neuville — Emile Destailleur, 13 jours, sentier du Cimbale.

FINANCES

Paris, 10 janvier 1896.

La spéculation n'éprouvant plus aucune crainte du côté du Transvaal, reprend ses achats.

Le 3 0/0 cote 101,27 ; le 3 1/2 100,50.

Le Crédit Foncier continue son mouvement de hausse et s'inscrit à 686,25. Achats suivis sur les obligations.

Le Comptoir National d'Escompte cote 565.

La Société Générale reconse de nouveau des tendances à la hausse à 507,50.

Le Crédit Lyonnais est tenu à 765.

La Cie des Eaux de Bayonne évalue à 5 fr. 50 le dividende minimum que recevront ses actions, après prélèvement des réserves.

L'action du Bec Auer se maintient entre 1175 et 1190.

Nous apprenons la création récente de la Société Nationale des Mines de France, dont les opérations s'étendront non seulement en France, mais aussi dans nos colonies.

Les actions de la Total Gold Extraction ont reçu un excellent accueil sur le marché où elles sont demandées à 56,25, en nom et au porteur.

La Sellagoli Gold se soutient à 29 et 29,50.

Les Chemins Français sont demandés.

BOURSE DE LILLE

Du 10 janvier

Emprunts (Villes et Départements)

Lille 1880, obl. 500). 504.50 — Lille 1863 (obl. 500), 507. — Roubaix (obl. 500). —

Obligations diverses

Eaux de Dunkerque, 465.

Charbonnages (Actions)

Alb. (a. 500 t. p.) 725 — Anzin le 1/100 de denier, 4200 — Douchy, 1970 — Carmaux (a 1000 t. p.), 600 — Courrières, 4200 — Lens coupure de cent 24650 — Ostricourt (a. 500 t. p.), 412.50.

BOURSE DE BRUXELLES

	Cours		Cours
Belge 3 °/° s. 1	100 65	Brux. lib. 1886	108 25
— — sér. II	100 25	Non libéré 1886	— —
— — sér. III	100 30	Obligations à prime	147 —
— — 3.	— —	— — 1873 3	— —
— 2 1/2	99 50	— — 1885 3	— —
Annuité.	— —	Tournai 1874 4. 3	53 —
— 4 1/2	121 50	— — 1886 3 1/2	— —
— 4 1/2	— —	Gand 1869. 3	111 25
Cr. com. 4 1/2	115 —	— 1886. 3	104 50
— 4	— —	— 1883. 3	104 50
— 3 1/2	100 —	Liége 1853 2 1/2	— —
— 4 p. c. 1861	— —	— 1868. 3.	106 —
— 3 p. c. 1868	107 50	— 1874	105 —
Anvers 1887 lib.	107 25	— 1875	103 25
Libéré 1887	— —	— 1889 3 1/2	103 25

Maladies de la Vessie
Gravelle, Calculs, Pierre, Cystite et Prostatite, Catarrhe, Incontinence, Rétention, Rhumatisme, Dépositions de Sable, Douleurs, Pertes, etc.
PILULES Brevetées ROCHER
S.P. : Docteur Pharmacien, 111 rue Turenne, Paris et Pharmacies.
Pour se guérir en compte exact de ces maux, lire une ancienne Brochure illustrée sur les Maladies de la Vessie, des Reins, Urine spermatorrhée envoyée Pour 1 franc.

DIABETE
DIABETE
QUINA ROCHER
Gluco 2°50, spécialités franco de 1 à 5 bouteilles 3 francs et au-dessus 2 francs.
Dépôt : Docteur Pharmacien 111 rue Turenne, Paris et Pharmacies.
Exigez le nom de QUINA ROCHER sur les Etiquettes et Capsules, Sirops, Hypophosphites et Vins toniques ferrugineux à 2 francs.
Toute pharmacie possède ou en peut obtenir les vins quinquina grands crus.

MAUX D'ESTOMAC
Aigreurs, Constipation
Migraines, Mauvaises Digestions
TOUJOURS GUÉRIES par la
POUDRE SALINE
RAFRAICHISSANTE
du Dr BURGGRAEVE
Prélèvement de 1 à 3 Pastilles au Coucher.
Membre de l'Institut de Médecine de Bruxelles.
N'EXIGE AUCUN CHANGEMENT de RÉGIME
PRIX : 1 Franc LA BOITE.
Dépôt : Pr BRUNEAU, 71, Rue Nationale, LILLE.

Réglisse Pectorale L. B.
Sa supériorité sur
les pastilles au gou-
dron a été reconnue AU GOUDRON
par tous ceux qui en font usage.
La boîte : 60 CENTIMES, chez les Pharmaciens.
Exiger, sur la Boîte dans qui entoure la Boîte
la Marque L. B. en rouge.
Adresser demandes par la poste à la pharmacie Le Beuf, à Bayonne.

CHOCOLAT MENIER
Refuser les Imitations

BONS PANAMA
LOTS du CONGO
délivrés en tous temps avec facilité de vente à des conditions particulières par la Maison
J. BULTÉ
Comptoir de Change
ROUBAIX, 35, Rue Neuve, ROUBAIX
ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables
Exécut on rap de de tous ordres sur les Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers Londres, Amsterdam.
Souscription aux Émissions. — Versement. Convers on.
Fonds immédiat et sans frais
UPONS présentés à l'échéance.
BOURSE DE LILLE ET BRUXELLES

Opérations de Bourse
ORDRES de BOURSE
LeComptoir de change
A. Pajot & Cie Lefebvre
Société en Commandite
Siège Social :
LILLE : 69 bis, Rue Nationale.
Succursale de Lille :
rue Gambetta, 1ter
et ROUBAIX, 6, rue de la Gare
COUPONS TRANSFERTS, CONVERSIONS et souscriptions aux émissions
EXÉCUTE
tous ordres en bourse de Paris, au comptant, au simple courtage de l'agent de change et sans autre rémunération que les frais de port et d'assurances des titres.

UN GRAVE ACCIDENT
La souffrance est inutile ! Guérir vite avec la certitude de n'avoir pas de rechute, ils ont guérison ; donc si vous avez par hasard une rage de dents, une névralgie violente, ayez donc de suite recours à l'ANTÁLGIQUE ; le mal s'apaisera instantanément. Fl. 2 fr. En cas de névralgie intermittente, prenez les Cachets Antalgiques, boîte 2 fr. — Pharmacies BOYAVAL, à Roubaix et VANEUFVILLE, à Tourcoing.
n.o.

Six pour Cent de Rente LA BANQUE DE CRÉDIT DU NAT, 17, rue de l'Arsenal, à Toulon, par l'importance des opérations immobilières, commerciales, grands travaux publics, etc., qui elle traite, est en mesure de payer jusqu'à *Six pour Cent.* 6 pour 0/0 d'intérêt, suivant délai, aux personnes qui ont chez elles des dépôts de compte-courants.
S'y adresser pour tous renseignements.

Retour à Tourcoing
de M. BROUILLARD, Opticien-Spécialiste
M. BROUILLARD, opticien-spécialiste de Paris, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il sera visible à *l'Hôtel du Cygne*, à Tourcoing, du 9 au 26 janvier inclus.
Son magasin de lunettes, jumelles, longues-vues et baromètres est situé dans la cour de l'hôtel, dans une salle du rez-de-chaussée. L'entrée en est donc des plus faciles.
M. BROUILLARD reçoit ses clients à l'hotel, toute la journée, il ne se rend pas à domicile.
dulundi 13.—9233

MAISON DU TAPIS
7, Rue du Vieil-Abreuvoir
ROUBAIX
Ameublements
Tentures
Linoléum
Carpettes
Moquettes
Objets de la Chine et du Japon
POUR CADEAUX
Le plus grand choix

PLUS de CHAUVES
Ni de CHEVEUX GRIS
Repousse certaines à tout âge
CROISSANCES ÉTONNANTES de Cheveux
Produits Capillaires — Parfumerie
Arrêt immédiat des Chutes par la
POMMADE CUPRIQUE LECHAUX
Pommade hygiénique, régénératrice
qui empêche les calvities, empêche de blanchir augmente la vigueur et l'éclat des plus belles chevelures.
Efficace en Cerveau, Paralysie, Rhumatisme, Névralgie
Le pot franco par la poste, 4 fr. ; 6 pots franco, 21 fr.
Mme LECHAUX, Ph-Chim, rue St-Séverin, 243, (ARRONDI)
Dépôt à Lille : parfumerie Salle, rue de Paris, 59 ; Roubaix : Pissoort, parfumeur ; Tourcoing : Bruynel, chemisier ; Bruxelles, pharmacien ; Maubeuge : Esquive, parfumeur ; Hazebrouck : Mouleur, pharmacien ; Valenciennes : Blondel, parfumeur ; Sabin-Boulet, pharmacien ; Béthune : Leclercq, parfumeur ; Dunkerque : Brunel, parfumeur ; Calais : Léon Sueur, herboriste ; Hallain : Pierre Leyssaert, coiffeur ; Hénin-Liétard : Hasquin, coiffeur

GUERISON
Par le Docteur HOSTALIER
ASTHME
Toux Grippe Rhumes Bronchites Fièvres Maladies de Poitrine
Pharmacie Centrale, 1, Rue Jean-Jaurès, à Paris (Passage Jouffroy). Brochure à RUBIEAU, 19 Rue des Petites Ecuries.

GUERISON
CERTAINE ET RADICALE
Des MALADIES NERVEUSES
ET DES MALADIES DE LA PEAU
Dartres, Eczémas, Ulcères Varicqueux sont guéris radicalement par
M. VANDENDRIESSCHE
Médecin-Spécialiste
6, rue Puébla, Lille
POMMADE ANTIDARTREUSE
la meilleure, la plus efficace et la plus recommandée contre les Dartres, Eczémas, démangeaisons.
2 fr. 25 le pot ; 2 fr. 50 par mandat-poste.
CONSULTATIONS GRATUITES
tous les jours de 9 h. à midi et de 2 à 5

MARCHÉ A FRETE
de Roubaix-Tourcoing

Du 10 Janvier

Cote officielle de 5 heures 1/2

Peignées de la Plata et de l'Uruguay.

Livraisons	TYPE 1 qual. fabr. Cote prec.	Cote jour.	TYPE 2 qual. cour. Cote prec.	Cote jour.	Peigné 1er Type 5/8 Cote prec.	Cote jour
Janvier	3 95	3 95	—	—	—	—
Février	3 97	3 97	—	—	—	—
Mars	4 00	4 00	—	—	—	—
Mai	—	—	—	—	—	—
Avril	4 00	4 00	—	—	—	—
Mai	4 00	4 025	—	—	—	—
Juin	4 025	4 05	—	—	—	—
Juillet	4 025	4 05	—	—	—	—
Août	4 025	4 05	—	—	—	—
Septembre	4 05	4 075	—	—	—	—
Octobre	4 075	4 10	—	—	—	—
Novembre	—	—	—	—	—	—
Décembre	—	—	—	—	—	—

DÉTAIL DES VENTES

Type unique

Mai	à 4.025
Juin	à 4.05
Juillet	à 4.05

Tendance : soutenue.
Total : 29.000

AGRICULTURE & COMMERCE

Du 9 Janvier 1896

FARINES : 12 marques. — Tendance calme.

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Janvier	42.25	42.25	Mars-Avril	42.50	42.50
Février	42.25	42.25	Mai	42.75	42.75

MARQUE CORBEIL (clôture) : 45 —.

BLÉS. — Tendance soutenue.

Janvier	19.20	19.20	Mars-Avril	19.20	19.20
Février	18.85	18.95	Mai	19.70	19.65

SEIGLE — Tendance calme

Janvier	11.—	11.—	Mars-Avril	11.25	11.25
Février	11.15	11.15	Mai	11.75	11.75

AVOINE. — Tendance calme.

Janvier